

MANIFESTE SUR L'EAU

DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

L'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) est la seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

*Pour une
entreprise utile et
responsable dans
la gestion de la
ressource en eau*



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DEVIENT CHAQUE ANNÉE PLUS CRUCIALE

Les entreprises du paysage, professionnels de l'environnement, entendent agir en s'appuyant sur le triptyque eau, sol, végétal. Ils formulent 7 propositions concrètes pour préserver l'eau.



→ L'urgence d'agir, l'importance de bien agir

Les changements globaux, notamment **le changement d'usage des sols et les perturbations climatiques ont un impact direct sur la ressource en eau**. Périodes de sécheresses et assèchement des cours d'eaux, fortes précipitations rappelant les phénomènes Cévenols et les inondations du Nord de la France constituent autant d'évènements climatiques qui tendent à se multiplier au cours du temps.

Les entreprises du paysage font partie intégrante de leurs territoires, participent à leurs aménagements pour permettre l'adaptation aux perturbations des cycles de l'eau et **doivent être exemplaires dans la gestion de la ressource en eau**.

→ Une affaire de professionnels

Les professionnels, à travers les métiers du paysage en milieu urbain, rural et naturel, par leurs techniques diversifiées apportent des solutions face à la complexité de la gestion de l'eau, qu'il est temps de prendre en compte et de valoriser.

Participer à l'adaptation de la société aux changements climatiques par le végétal est une affaire de professionnels.

→ Une vision globale des aménagements

Travaillant en étroite relation avec le végétal, les entreprises du paysage ont **une vision globale de l'aménagement, notamment hydrologique et pédologique**.

Nos chantiers du quotidien permettent de désimperméabiliser les sols. Nos aménagements sont des solutions de maintien et de régénération de la biodiversité, d'absorption et de rétention d'eau. Ces solutions peuvent être la création de noues, de bassins de pluies, des techniques de restauration de sols fonctionnels, la désimperméabilisation au travers du végétal.



Garantes **d'un savoir-faire professionnel basé sur la connaissance de la gestion de l'eau, du végétal et du sol**, les entreprises du paysage ont travaillé à l'identification des bonnes pratiques de la profession, regroupées au sein de ses **règles professionnelles**. Celles-ci font l'objet d'évolutions constantes au regard des enjeux environnementaux et techniques.

Face à l'urgence climatique et à la nécessité d'apporter des réponses à l'enjeu environnemental majeur qu'est la gestion de la ressource en eau, **les entreprises du paysage proposent ce manifeste** qui regroupe les points clés garantissant la bonne gestion et l'utilisation optimale de la ressource en eau afin que le végétal se développe durablement.

Ces solutions reposent sur le triptyque : eau, sol, végétal.

-  un sol vivant et perméable
-  une gestion raisonnée de l'eau
-  une palette végétale adaptée à son climat et son environnement

A travers ce manifeste, nous souhaitons rappeler que la profession travaille pour la bonne gestion de l'eau et dans le cadre de l'environnement et voici ses **7 propositions** :

1

Végétaliser partout où cela est possible

2

Planter une palette végétale diversifiée, adaptée à son territoire, à son climat, à son environnement, à son sol

3

Généraliser les sols perméables par le végétal

4

Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol

5

Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle, utilisant les eaux de pluie et de ruissellement.

6

Mettre en avant l'irrigation raisonnée, par le biais de l'arrosage automatisé ou les oyas

7

Favoriser l'usage des eaux non conventionnelles comme les eaux de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées traitées



Par ces propositions,
les entreprises du paysage montrent leur engagement pour préserver l'eau et régénérer la nature.



**En notre qualité de
jardiniers paysagistes
en création et entretien des
espaces paysagers et naturels,
publics ou privés :**

Nous plantons les végétaux apportant des bénéfices à nos concitoyens et à la biodiversité, Nous apportons un soin au végétal pour qu'il persiste dans les conditions les plus difficiles, Nous participons à la restauration des écosystèmes et au reboisement, Nous sommes la plus grande force vive d'acteurs de la végétalisation et de la renaturation des villes.



**Nous sommes des entreprises
utiles et responsables.**

Ce manifeste s'inscrit dans la démarche et les actions de l'interprofession VALHOR autour du thème « Arrosez utile, cultivez la vie ».

Unep
Union Nationale
des Entreprises
du Paysage

La Maison du Paysage
60 ter, rue Haxo
75020 Paris



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

